

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

N° 2026 260508 0000

OBJET DE LA CONSULTATION

Prestations de captation vidéo, de production audiovisuelle (avec ou sans scénarisation), de post-production et de réalisation de supports vidéo accessibles pour le compte de l'université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER PAUL-VALÉRY

Une université, une histoire, un patrimoine

Université de culture, de débats, et d'ouverture sur le monde, l'université Paul-Valéry s'inscrit dans l'une des plus anciennes traditions universitaires d'Europe (l'Université de Montpellier est fondée le 26 octobre 1289) et bénéficie d'atouts fondamentaux dont son environnement : une ville et une région résolument tournées vers la jeunesse et la culture.

Implanté au cœur du campus montpelliérain, le site Paul-Valéry vous invite à évoluer au sein d'un ensemble architectural contemporain audacieux, labellisé en 2011 « Patrimoine architectural du XX^e siècle », où la végétation méditerranéenne, l'eau et la pierre se mêlent pour servir d'écrin aux œuvres d'art qui embellissent les différents parcs, patios et bâtiments.

Une université des savoirs et de la réussite

L'Université Paul-Valéry est humaniste, fière de ses valeurs et de la diversité des formations qu'elle offre à ses 23 000 étudiants dans les champs disciplinaires des Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. En pointe en matière d'insertion des outils numériques dans ses cursus de formation, elle porte notamment le projet Nexus autour des « humanités numériques ».

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES PRESTATIONS

Le présent marché a pour objet la captation de vidéos événementielles, promotionnelles, adaptées aux réseaux sociaux ou pédagogiques, avec diffusion ou non en direct, ainsi que la réalisation d'interviews ou de courts-métrages, la post-production audiovisuelle qui en découle, ainsi que l'indexation des métadonnées (musiques et adaptations aux exigences graphiques de l'université).

Nature et description des prestations

Le titulaire assure, selon les besoins exprimés (Liste non exhaustive.) :

- La captation vidéo d'événements, de cours, conférences ou modules de formation, avec diffusion en simultané ou en différé sur Internet.
- La réalisation d'interviews (dont micros-trottoirs)
- La réalisation de courts-métrages et vidéos promotionnelles institutionnelles
- La post-production audiovisuelle des vidéos (habillage graphique, sous-titrage, etc.)
- Les montages sans captation préalable
- Le transfert des fichiers vidéo (rushs et toutes versions)
- L'intégration d'animations ou d'interactivité (motion design)

Le prestataire veillera à faire signer à tous les participants figurant dans la vidéo un formulaire d'autorisation de cession de droit à l'image.

Tournage

Les prix indiqués aux BPU comprendront l'ensemble des charges liées à la prestation (déplacement, main d'œuvre, livraison et transfert des fichiers vidéo...) Les frais déplacement sur le reste du territoire national seront en supplément et indiqués sur les devis. Selon les projets, des déplacements hors du département pourront être demandés au prestataire (ou sous-traités par ce dernier). Les parties s'entendront pour inclure ces contraintes dans une proposition financière détaillée.

Post-production

La post-production correspond notamment :

- A l'insertion de synthés de titre du sujet/séquence et, le cas échéant, de synthés de nom d'intervenants
- Au chapitrage / séquençage des fichiers découpés le cas échéant
- A la création et l'insertion de sous-titres (français, anglais ou autre langue)
- A la mise au format selon les besoins du commanditaire (site web, réseaux sociaux, Moodle, etc.)
- Adapté le format (paysage et portrait) en fonction de l'utilisation de la vidéo
- Choisir une musique adaptée aux contraintes des réseaux sociaux

Les vidéos seront réalisées selon une charte graphique homogène respectant la charte graphique de l'Université (intitulé des intervenants, synthés, page de démarrage, page de fin, banc titres, watermark...).

Livrables et transfert des fichiers vidéo

Le prestataire devra livrer au commanditaire :

- Les fichiers sources
- Les fichiers vidéo au format .mov
- Les fichiers après montages/coupes demandés, au format .mov, pour mise en ligne
- Les rushes de la version intégrale sur disque dur externe au format MP4

La remise des rushes doit intervenir dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de livraison du projet définitif. Dans le cadre de vidéos événementielles, les fichiers des montages définitifs sont mis à disposition dans un délai communiqué en amont (le plus souvent J+1 à J+8 après l'événement).

Le prestataire cède les droits sur l'ensemble des livrables utilisés dans la vidéo (sons, polices, images, etc.).

Stockage

Le titulaire doit disposer d'un système de stockage protégeant les supports vidéo contre le feu, l'eau, le vol et le piratage informatique. Il doit être en mesure de stocker 6 mois de fichiers. Au-delà de 6 mois après chaque projet vidéo, les fichiers pourront être détruits avec l'accord explicite de l'Université.

Occasionnellement, l'Université pourra commander des prestations non énumérées ci-dessus, mais en relation directe avec l'objet du marché.

SPÉCIFICITÉS PAR LOT

LOT 1 — CAPTATION ET PRODUCTION VIDÉO (AVEC OU SANS SCÉNARISATION)

Objet du lot

Ce lot regroupe l'ensemble des prestations de captation et de production audiovisuelle, qu'elles soient réalisées sur le vif (en mode reportage sur les événements organisés par l'université, sans préparation scénaristique préalable) ou sur la base d'un scénario conçu et validé par l'Université Paul-Valéry dans le cadre de nos vidéos promotionnelles institutionnelles avec ou sans acteurs.

Sont concernés notamment : les teasers d'événements, les feedbacks d'événements, les portraits, les interviews, les discours (extraits ou in extenso), les vidéos à vocation marketing ou pédagogique, les courts-métrages, et toute production pouvant être composée d'images filmées et/ou graphiquement animées.

Modalités de réalisation

A. Captation sans scénarisation (mode reportage)

Captation sur le vif, sans rédaction d'un synopsis en amont. Le prestataire doit faire preuve de réactivité et d'adaptabilité face à des situations imprévues.

B. Production sur la base d'un scénario

Réalisation et montage de vidéos à vocation marketing ou pédagogique, sur la base d'un scénario conçu, rédigé en amont et validé par l'Université Paul-Valéry. Les vidéos peuvent être composées d'images filmées et/ou graphiquement animées.

Besoins complémentaires éventuels

En fonction des projets, les compétences et moyens suivants pourront être mobilisés :

- Mobilisation de moyens techniques spécifiques : drone, caméra 360, steadicam, prise de son depuis une régie, fond vert, etc.
- Diffusion en direct sur le web et/ou les réseaux sociaux
- Maîtrise des techniques d'animations, effets spéciaux, motion design, stop motion, etc.
- Casting et direction d'acteurs
- Enregistrement d'une voix off (français, anglais ou autre langue)
- Insertion de sous-titres (français, anglais ou autre langue)
- Insertion d'une musique (dans le respect des règles du droit d'auteur)
- Insertion d'un habillage graphique
- Intégration d'animations ou d'interactivité

LOT 2 — CAPTATION ET PRODUCTION VIDÉO ACCESSIBLE — DISPOSITIFS LIÉS AU HANDICAP

Objet et contexte du lot

Ce lot concerne la réalisation de capsules vidéo dans le cadre de dispositifs liés aux questions de handicap et d'accessibilité numérique. Ces productions mobilisent à la fois des exigences pédagogiques, techniques et, surtout, des enjeux de mise en accessibilité.

Les vidéos produites dans ce lot portant spécifiquement sur les questions de handicap, l'Université Paul-Valéry exige du prestataire un niveau d'exigence élevé en matière d'accessibilité des livrables. Une attention particulière sera apportée à chaque étape de la chaîne de production.

Exigences d'accessibilité

1. Sous-titrage

Le sous-titrage constitue un élément central de l'accessibilité des capsules vidéo. Il doit répondre aux critères suivants :

- Un sous-titrage précis, synchronisé et fidèle au propos, sans faute d'orthographe ni erreur de retranscription
- Un montage précis entre la diction et le sous-titrage, permettant la lecture labiale associée à la lecture du sous-titrage
- Le respect des bonnes pratiques conformément aux standards d'accessibilité (RGAA, WCAG)

2. Rythme et montage

Le rythme de montage doit être particulièrement soigné pour ne pas altérer la compréhension :

- Éviter les coupes brusques, les changements de caméra intempestifs ou les chaînements qui désorientent le spectateur
- Assurer une cohérence entre la parole, les visuels et les supports projetés
- Prévoir une captation multi-caméra / multi-son pour permettre, si nécessaire, d'intégrer les images de salle (l'accessibilité passant également par le visuel : entendre sans voir n'est pas l'idéal)
- Gérer les changements de plans et de caméras de manière à ne pas désorienter le spectateur
- Assurer une synchronisation maîtrisée entre l'intervenant, le diaporama et le sous-titrage

3. Qualité de l'image et du son

De nombreuses personnes en situation de handicap interrompent le visionnage lorsqu'elles sont confrontées à des perturbations techniques. Le prestataire doit garantir :

- Une qualité irréprochable de l'image et du son tout au long de la captation et du montage
- L'absence de bruits parasites, de captation sonore irrégulière, de variations de volume ou d'image instable
- L'utilisation d'un matériel adapté, à jour et répondant aux exigences d'accessibilité

4. Lisibilité et présentation graphique

L'accessibilité passe également par une attention portée à la lisibilité des éléments graphiques :

- Lisibilité des textes affichés à l'écran (taille, contraste suffisant, typographie sans empattement de type sans-serif)
- Respect des niveaux de contraste conformes aux recommandations WCAG (AA minimum)
- Cohérence visuelle entre les différentes séquences de la capsule

Compétences requises du prestataire

Le prestataire intervenant sur ce lot devra justifier d'une formation et/ou d'une expérience dans les domaines de l'accessibilité numérique. Cela se traduit concrètement par :

- Une connaissance des principes d'accessibilité numérique et des standards en vigueur (RGAA, WCAG 2.1 niveau AA)
- Une maîtrise des outils de sous-titrage professionnels permettant une synchronisation précise
- Une expérience en montage multi-caméra et multi-son
- Une sensibilité à la problématique du handicap et une capacité à travailler en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques et accessibilité de l'Université

Livrables spécifiques au lot 2

En plus des livrables communs définis dans les caractéristiques générales, les productions de ce lot doivent inclure :

- Un fichier de sous-titres séparé au format SRT ou VTT
- Une version vidéo avec sous-titres ouverts (incrustations) et une version avec sous-titres fermés (flux séparé)
- Un compte rendu de contrôle accessibilité pour chaque livrable

NOTA BENE

Occasionnellement, l'Université pourra commander des prestations non énumérées ci-dessus, mais en relation directe avec l'objet du marché. Le prestataire retenu sera amené à travailler avec différents services de l'université en fonction des demandes effectuées (ex : SCUIO-IP, Direction de la communication, Mission Handicap, Direction des moyens généraux, composantes de formations etc.).